

## Fiche de poste

### Délégué(e) académique à la vie lycéenne et collégienne

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Mission principale</b>          | Le/la DAVLC pilote l'animation de la vie lycéenne et collégienne au sein de l'académie.   |
| <b>Environnement professionnel</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le DAVLC est placé sous l'autorité de la rectrice.</li> <li>○ Il travaille de manière étroite avec les IA-DASEN et l'ensemble des conseillers de la rectrice, en particulier l'équipe « établissements et vie scolaire », ainsi qu'avec la secrétaire générale et les services académiques.</li> <li>○ Il entretient des relations de travail régulières avec l'ensemble des partenaires de l'Ecole (collectivités, associations...) et collabore avec les DAVLC de la région académique ainsi qu'avec le délégué national à la vie lycéenne.</li> </ul>   |
| <b>Missions précises</b>           | <p><b>Animer les instances représentatives des élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il organise les élections des conseils de la vie collégienne (CVC), conseils de la vie lycéenne (CVL), et conseil académique de la vie lycéenne (CAVL).</li> <li>○ Il développe le travail en réseau des établissements de manière horizontale (interCVC et interCVL) comme verticale (liaison collège-lycée).</li> <li>○ Il accompagne les élus lycéens du CAVL dans l'ensemble des instances où ils sont appelés à siéger (CNVL, commissions académiques...).</li> <li>○ Il participe au besoin à l'animation des CVC-CVL, organise et anime le CAVL, et veille à l'articulation des instances (CVL-interCVL-CAVL-CNVL).</li> </ul> <p><b>Accompagner l'engagement des élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il soutient l'engagement des élèves dans les projets éducatifs qu'ils souhaitent mener (ex. lutte contre le harcèlement, laïcité, développement durable, égalité filles-garçons, Ecole inclusive...), en lien avec les conseillers de la rectrice référents de ces dossiers.</li> <li>○ Il s'attache à développer l'engagement associatif des élèves dans leur collège et leur lycée au sein des associations d'élèves (foyer socio-éducatif, maison des lycéens) et des associations sportives (en lien avec le directeur régional UNSS).</li> <li>○ Il accompagne les projets portés par les élus des CVC-CVL et du CAVL, en nouant les partenariats utiles, mobilisant les fonds académiques de la vie lycéenne et accordant une attention particulière à la communication (en lien avec le service communication).</li> </ul> <p><b>Développer les équipes de la vie collégienne et lycéenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il forme, accompagne et valorise les élèves engagés (CVC-FSE / CVL-MDL / CAVL), et veille à développer le vivier de ces élèves.</li> <li>○ Il forme, accompagne et valorise les référents vie collégienne et vie lycéenne des établissements, ainsi que tous les personnels impliqués.</li> </ul> |
| <b>Conditions d'exercice</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quotité du poste : 100 %.</li> <li>- Prise de fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2020.</li> <li>- Durée de la mission : 3 ans.</li> <li>- Implantation : rectorat d'académie, 1 rue Navier à Reims.</li> </ul>  |
| <b>Public visé</b>                 | Conseiller principal d'éducation  |
| <b>Compétences attendues</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellente connaissance du système éducatif</li> <li>- Dynamisme, disponibilité et esprit d'équipe</li> <li>- Polyvalence et sens de l'organisation</li> <li>- Capacités de communication écrite et orale</li> <li>- Capacités d'impulsion, d'animation et de gestion de projet</li> <li>- Bonne maîtrise des outils bureautiques et des outils de communication.</li> <li>- Mobilité attendue (académie, région académique, Paris)</li> </ul>   |

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) doivent parvenir par voie hiérarchique dans les 15 jours suivant la publication de cette vacance de poste. Ils doivent être adressés à Mme la rectrice et être envoyés à [ce.recteur@ac-reims.fr](mailto:ce.recteur@ac-reims.fr) et à [ce.drh@ac-reims.fr](mailto:ce.drh@ac-reims.fr). Informations auprès de M. Alain Aubert, directeur de cabinet de Mme la rectrice, à l'adresse suivante [ce.dircab@ac-reims.fr](mailto:ce.dircab@ac-reims.fr).